

VOS ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

Communauté des communes	Assistants sociaux	Téléphone
Albret Communauté	Carine BROUSSE Alain CHAZALLET	06 08 72 30 40 06 08 72 39 61
Bastide en Haut Agenais Périgord	Sonia LABORDE Rozenn ROBERT	07 85 38 11 24 06 08 48 04 77
Confluent et des Coteaux de Prayssas	Lucie BERNARD Carine BROUSSE Alain CHAZALLET Nadia HARYOULI	06 08 48 36 11 06 08 72 30 40 06 08 72 39 61 06 08 48 11 09
Coteaux et Landes de Gascogne	Carine BROUSSE Sylvie VIALARD	06 08 72 30 40 06 08 72 50 08
Domme-Villefranche du Périgord	Estelle PHELIP	06 08 48 10 75
Pays de Duras	Sonia LABORDE Tatiana LAPICORÉE	07 85 38 11 24 06 08 72 84 54
Pays de Fénelon	Valérie FOURIER	07 85 38 11 32
Pays de Lauzun	Sonia LABORDE Tatiana LAPICORÉE	07 85 38 11 24 06 08 72 84 54
Fumel Vallée du Lot	Sylvie LAMBERT Rozenn ROBERT	07 85 38 11 07 06 08 48 04 77
Isle Crempse en Périgord	Fabien AZNAR Fanny LACHEZE	06 08 72 23 20 06 08 48 44 32
Isle Loué Auvézère en Périgord	Maryse BASSERY	06 08 72 30 88
Lot et Tolzac	Carine BROUSSE Nadia HARYOULI Sonia LABORDE Tatiana LAPICORÉE	06 08 72 30 40 06 08 48 11 09 07 85 38 11 24 06 08 72 84 54
Montaigne Montravel et Gurson	Sandrine MARCET	06 08 48 60 53
Périgord Limousin	Laura SAUVAGE	06 08 48 40 52
Périgord Ribéracois	Gaëlle RENARD	06 08 48 17 52

Service Action Sanitaire et Sociale
Tél. : 05 53 67 78 47

MSA Dordogne, Lot et Garonne

Adresse postale

CS 30003

24012 Périgueux cedex

Tél : 05 53 67 77 77

dlg.msa.fr

 @msa_dlg



L'essentiel & plus encore



« Grandir en Milieu Rural » une offre innovante pour votre territoire

- Dans le cadre de son Plan d'Action Sanitaire et Sociale 2021-2025, la MSA Dordogne, Lot et Garonne poursuit son engagement dans l'accompagnement des territoires ruraux en mobilisant la nouvelle offre « Grandir en Milieu Rural » depuis 2021.



Conception : service communication MSA DLG - Janvier 2025

dlg.msa.fr



L'essentiel & plus encore

« Grandir en Milieu Rural » vous permet, en tant qu'acteur de l'enfance et de la jeunesse, de développer et mettre en place des projets pour répondre aux besoins des jeunes âgés de 0 à 25 ans et de leurs parents dans les territoires ruraux.

La MSA DLG vous accompagne dans la réalisation de vos projets grâce à un soutien technique et financier (missions d'ingénierie, aide au démarrage, à l'équipement ou financement de formations...).

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- ◆ Les collectivités territoriales : communes, intercommunalités.
- ◆ Les associations ou structures du territoire proposant des services aux familles.

QUELS PROJETS ? VOTRE PROJET PERMET :

- ◆ Soit de développer un nouveau service qui favorise l'innovation en proposant de répondre à des besoins non couverts ou à des besoins spécifiques des familles agricoles ou rurales.
- ◆ Soit de compléter ou diversifier l'offre existante (exemple nouveaux publics) ou contribuer à l'amélioration des services.

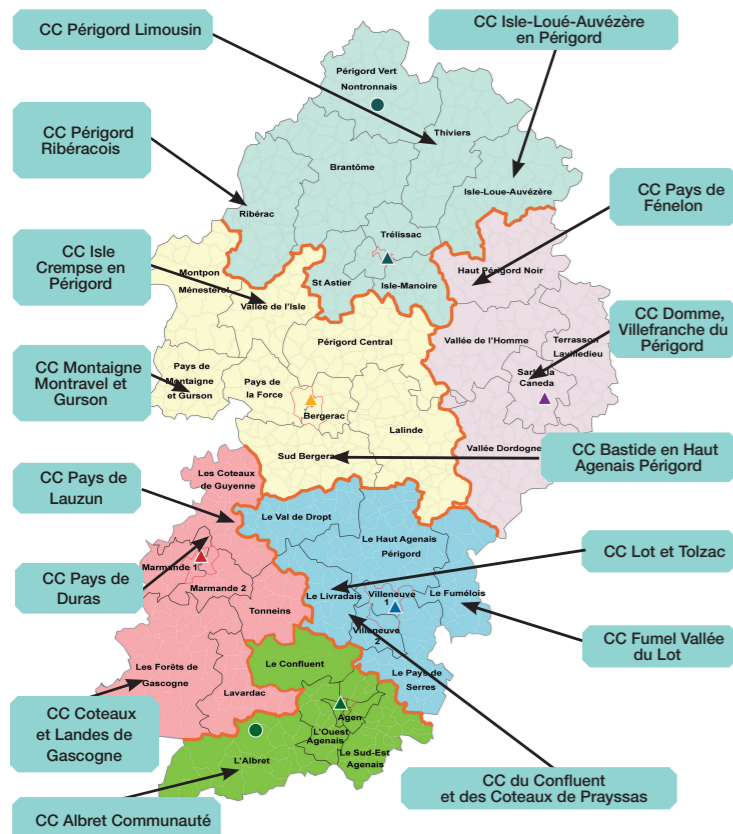
Votre projet s'inscrit dans l'une des 5 thématiques :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| ◆ 3 thématiques prioritaires : | ◆ 2 thématiques secondaires : |
| - la petite enfance | - la mobilité |
| - les loisirs / vacances | - le numérique |
| - la parentalité | |

Exemples

- ◆ Soutien à la création de structures d'accueil dans des zones considérées prioritaires.
- ◆ Financement et/ou accompagnement de projets innovants d'accueil co-animés avec des jeunes en capacité d'accueillir des jeunes en situation de handicap, ...
- ◆ Financement d'expérimentations destinées à soutenir les familles dans leur fonction parentale (exemple : offre autour du répit parental), déploiement de dispositifs innovants de mobilité (mobilité durable, solidaire,...) et des actions de communication valorisant ces dispositifs.
- ◆ Financement et et ou accompagnement au déploiement de dispositifs innovants et transverse sur le numérique

Votre projet est mené sur un des territoires prioritaires définis par la MSA DLG



La MSA DLG portera également une attention particulière sur :

- ◆ la qualité de votre projet, qui peut s'illustrer de différentes manières :
 - l'accessibilité du service
 - la capacité à aller vers les publics isolés, en situation de précarité, éloignés des services
 - l'adéquation du projet avec les besoins des familles
 - la dimension innovante du projet.
- ◆ l'intégration de celui-ci dans une dynamique territoriale et partenariale : création de liens avec les services existants sur le territoire et les partenaires locaux de manière à renforcer les dynamiques sur les territoires.

ENJEUX ET BESOINS MAJEURS ASSOCIÉS

- ◆ Accueil petite enfance :
 - Renforcer l'offre de garde de jeunes enfants pour les familles sur les territoires ruraux en développant notamment des modes de garde adaptés aux besoins spécifiques des familles agricoles ou rurales.
 - Mettre en place des actions innovantes dans les EAJE encourageant le développement du jeune enfant.
- ◆ Loisirs, vacances :
 - Développer l'offre (nombre de structures et de places) et l'accessibilité aux loisirs et aux vacances des enfants et des jeunes, en renforçant notamment l'attractivité pour les jeunes de 10 à 17 ans et les mineurs en situation de handicap.
 - Mettre en place des dispositifs innovants encourageant l'autonomie et l'investissement des jeunes.
- ◆ Parentalité :
 - Renforcer la visibilité de l'offre parentalité pour les familles.
 - Développer les dispositifs d'aide à la parentalité pour toute tranche d'âge.
 - Développer des dispositifs souples et adaptés aux conditions de vie des familles agricoles ou rurales.
- ◆ Mobilité :
 - Accompagner les territoires ruraux dans leur transition vers une mobilité plus durable au profit des enfants, des jeunes et des familles.
 - Développer l'accès à des dispositifs alternatifs de mobilité au profit des enfants, des jeunes et des familles.
- ◆ Numérique :
 - Développer les compétences numériques à destination de tous les publics, visant à créer un lien social et/ou solidaire (séniors, populations rurales, jeunes, familles).
 - Accompagner l'usage du numérique via une offre de formation adaptée, des actions d'information et d'accompagnement, ainsi que des actions de préventions sur les risques liés à l'usage du numérique (addictions, conduites à risques) auprès des jeunes et des parents.
 - Favoriser l'émergence de projets de développement numériques des territoires coconstruits avec les populations rurales.
 - Développer l'accès aux services et aux droits via l'usage numérique.

COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJET ?

Montant de l'aide financière

Budget du projet*	Intervention minimale de la MSA
Inférieur à 10 000 €	25 %
Entre 10 000 € et 60 000 €	20 %
Entre 60 000 € et 120 000 €	15 %
Supérieur à 120 000 €	10 %

*Sous réserve de l'enveloppe disponible

Le principe de cofinancement avec d'autres partenaires est attendu.

Dans un souci d'avoir un niveau de financement impactant sur les territoires, la MSA interviendra à hauteur de 1000 euros minimum par projet.

Dossier de demande

Ce dossier est téléchargeable sur le site internet de la MSA DLG rubrique [Votre MSA - Nos actions - Action sociale](#)

Vous devez obligatoirement prendre contact avec l'assistant social de votre secteur, afin de lui présenter le projet avant de le renvoyer complet à l'adresse : contact_ass.blf@dlg.msa.fr

Vous pourrez l'accompagner de tous renseignements ou documents venant préciser votre projet.

